

Regards sur

Ussel

Le budget de la commune



Et aussi :

*p 11 : Les travaux
du restaurant de Ponty*

*p 16 : La Station
Sports-nature*

Nouvelle formule

Etat-civil

Depuis le 30 janvier 2011

Naissances

- Marius, d'Alexandre VENANCI et Karine VERGNOL
- Manon, de Bruno CHASSAGNOUX et de Carine COULON
- Paul-Emmanuel, de Frédéric TREMONT et de Marie Laure NOAILLE
- Bélinay, de Cevdet AVCI et de Turkan GUMUS
- Lina, de Stéphane CHEZE et de Nathalie MANARANCHE
- Lana, de Nicolas YEUX et d'Aurore VISSANGE
- Lilou, de Guillaume COLPAERT et de Ange BECUWE
- Mathis, de Frédéric ECARD et de Myriam DI FRANCESCO
- Kylian, de Eric ROGER et de Florence MOUSTROU
- Pierrick, de Daniel DENOUX et Anaïs LERMENE

Toutes nos félicitations aux heureux parents.

Décès

- Fernande FAURE veuve PASSELAIGUE, 79 ans
- Jacqueline GALINAUD épouse TISSIER, 67 ans
- Lucien CAUDIE, 82 ans
- Paule MONTETAGAUD veuve MAISON, 92 ans
- Robert VIALLE, 83 ans
- Edouard DUBOIS, 87 ans
- Jean LAFON, 78 ans
- Aimée GUETTIER, 66 ans
- Laure CELLE veuve PRADEL, 87 ans
- Robert LACROIX, 80ans
- Jean-Marc GOUYON, 64 ans
- Clément MOULINOT, 78 ans
- Marie-Anne MOUSSARD, 86 ans
- Henri DESHAYES, 72 ans
- Antoinette GRANGE épouse NOUAILLE, 95 ans
- Marie MASSE épouse ESTEVE, 96 ans
- Maurice FEYSSAGUET, 74 ans
- Stéphane AURIEL, 27 ans
- Jeanne COURTEIX veuve COUNIL, 79 ans
- Jeanne LEGRAND veuve LAMIRAND, 78 ans
- Louis GUIOT, 87 ans
- Martial RAFFAY, 75 ans

Nous adressons nos sincères condoléances aux familles.

Nouvelle formule

Votre journal municipal change de formule

Les remarques lors des précédentes distributions du journal ont été entendues. En conséquence, Regards sur Ussel est désormais distribué par La Poste directement dans vos boîtes-aux-lettres même celles arborant un "stop-pub". Attention, cependant, le journal peut se retrouver au milieu de prospectus. Ouvrez l'oeil !

De plus, Regards sur Ussel contient à présent 4 pages de plus, soit 20 pages au total, pour vous informer au mieux des actualités municipales. Quelques changements ont également été apportés à la maquette. Bonne lecture !

SOMMAIRE

ETAT-CIVIL	P 2
EN IMAGES	P 4 - 5
ECHOS	P 6
ECHOS MAIRIE	P 7
LE DOSSIER	P 8 - 10
AMENAGEMENT	P 11 - 13
EXPRESSION	P 14
ÉCOLOGIE	P 15
ASSOCIATION	P 16
SPORT	P 17 - 18
CULTURE	P 19

"Regards sur Ussel"
est disponible
en téléchargement
sur le site de la ville :
www.ussel19.fr

Si vous désirez le recevoir par
courrier électronique, vous pouvez
en faire la demande
à l'adresse mail :
communication2@ussel19.fr

REGARDS sur Ussel

Journal municipal de la ville d'Ussel

26, avenue Marmontel - BP 63
19208 Ussel Cedex

Directeur de la publication : Martine Leclerc

Tirage : 5 200 exemplaires

Parution : Bimestriel

Création maquette : Stéphanie Gautier

Conception et réalisation : Cécile Chenot

Rédaction : Y. Bardot, J.C. Bédabourg,
C. Chenot, A. Curbélié, P.A. Drouvin, T. Gibouret,
A. Pinson.

Impression : Maugein Imprimeurs

Adhérent 

ISSN : 1622-9851 - Dépôt Légal 970

Imprimé sur papier 100 % recyclé



Comme annoncé il y a plusieurs semaines, c'est juste après les élections cantonales que le Rectorat, par la voix de l'Inspecteur d'Académie, a fait connaître la carte scolaire pour la rentrée de septembre 2011.

La douloureuse nouvelle est tombée : pour Ussel : suppression d'un poste d'enseignant (et donc d'une classe) à l'école élémentaire Jean-Jaurès.

Rappelons que la Commune d'Ussel a déjà payé un lourd tribut en matière de réorganisation scolaire : suppression de l'Option SSI au Lycée Bernart de Ventadour, mise en place du contingentement des classes dans ce même lycée, suppression de postes d'enseignants, baisse de la dotation globale horaire au collège Voltaire alors que les effectifs sont annoncés en augmentation d'une cinquantaine d'élèves, entraînant par là-même des classes surchargées, suppression du seul poste administratif au Centre d'informations et d'orientation d'Ussel.

Le gouvernement UMP s'acharne à déshabiller l'école. Quel avenir réserve-t-on aux jeunes générations ? Moins d'heures de cours, plus d'élèves par classe, des difficultés dans les zones rurales pour accéder aux options choisies, un contingentement par classe qui obligera certains à partir, certaines familles qui ne pourront financer les coûts supplémentaires générés par l'internat : est-ce cela que nous souhaitons pour nos enfants ?

Cette politique nationale de démantèlement, relayée au niveau local par les élus soutenant Nicolas Sarkozy, est inacceptable, dangereuse pour nos territoires.

L'école ne doit pas être regardée en termes de rentabilité, au contraire, c'est l'investissement pour le futur.

Nous nous félicitons aujourd'hui du renforcement de la majorité de gauche du Conseil général de la Corrèze. Dans les mois à venir, nous continuerons à travailler en étroite coopération avec le Département et la Région, partenaires majeurs, essentiels pour que notre ville avance, pour que nos projets aboutissent.

Nous gardons la confiance de François Hollande et de Jean-Paul Denanot. Je les en remercie.

Martine LECLERC, Maire d'Ussel

En images

L'actualité de votre ville en images



Carrefour des Métiers et de la Formation

La 20^e édition du Carrefour des Métiers et de la Formation, avec lequel la mairie est partenaire, s'est tenue le 20 février à la salle polyvalente. Trente cinq centres de formations et métiers en tout étaient représentés.



Carnaval des ALSH

Les accueils de loisirs ont défilé dans les rues à l'occasion du carnaval le 3 mars. L'ALSH des Gorges de la Dordogne s'était joint au cortège. L'équipe de Trasmontanos s'est chargée de l'animation musicale.



Signature de la convention avec l'association SOS violences conjugales

Pour la journée de la Femme (8 mars), la Municipalité a signé une convention avec l'association SOS violences conjugales pour le prêt d'un local et la mise en place d'une permanence. Sur la photo de gauche à droite : Georgette Chastagnet, présidente de l'association, Martine Leclerc, maire d'Ussel, Michèle André, sénatrice du Puy-de-Dôme et Bernadette Bourzai, sénatrice de la Corrèze.

En images



Concert Rétina

Comme chaque année Cantate 19 a organisé le vendredi 18 mars à l'église Saint-Martin-d'Ussel, un concert au profit de RETINA. "Mille Chœurs pour un regard" est le premier évènement choral dans notre pays. Il permet au plus grand nombre de chorales et de chœurs de chanter bénévolement à l'occasion de concerts donnés dans toute la France au profit de la recherche médicale en ophtalmologie.

Participaient également à ce concert la chorale d'Aubusson « Cantate en Fa » et la chorale des élèves du Collège Voltaire d'Ussel. Le public chaleureux et nombreux (plus de 200 personnes) a largement apprécié le répertoire varié allant du classique au contemporain. Le montant des entrées s'est élevé à 1 335 euros.

Distribution des kits économiseurs d'eau

Le 11 février, la salle polyvalente était pleine pour la distribution des kits économiseurs d'eau organisée par le Conseil général.



Sportif de haut niveau

Lolita Péret est la super marraine du club Karaté Do. Pour cause, celle qui a appris à Ussel n'est pas moins aujourd'hui : championne du monde par équipe, vice championne en individuel et double championne de France. Un palmarès impressionnant qui n'empêche pas Lolita de prendre de son temps pour rendre visite à son ancien entraîneur qui évolue aujourd'hui sur la commune, et de donner un cours aux karatékas en herbe, peut-être aussi futurs champions du monde.

Au cours de couture

Claire Brandely, monitrice, a proposé deux journées d'animation sur le thème de la fabrication de chapeaux en laine polaire et en laine bouillie. Celles-ci ont eu lieu les lundi 31 janvier et mardi 1^{er} février 2011. 25 adhérents ont participé.

De même, Françoise Bourdain, monitrice, a organisé des initiations aux différents points de « broderie suisse » et de broderie « à ruban », avec une réalisation d'ouvrages spécifiques à ces techniques. Ces initiations ont concerné une quinzaine de personnes.

Enfin, les cours de Couture exposeront leurs créations dans le cadre de la Foire Artisanale de Merlines le 17 juillet prochain.



Les taxis à Ussel



Les conditions d'exploitation des taxis dans le département de la Corrèze sont encadrées et réglementées par un arrêté préfectoral (28 décembre 2009). De même, un autre arrêté (11 janvier 2011), fixe les tarifs des courses de taxi dans le département. Ne s'improvise pas taxi qui veut.

A Ussel, le nombre des autorisations de stationnement a été fixé à onze par arrêté municipal du 12 Juillet 2006.

Quatre emplacements de stationnement sont réservés Place de la Gare (devant Le Grand Hôtel) et deux emplacements Place Alsace-Lorraine (sauf les jours de foire).

Si vous souhaitez appeler un taxi, voici la liste des artisans, titulaires d'une ou plusieurs autorisations de stationnement, qui exercent leur activité sur le territoire de la commune :

- M. Olivier CHANUT - tél. 05.55.72.18.60 / 06.81.83.03.33.
- SARL MENU VOYAGES (M. Hervé GAYON) - tél. 05.55.96.26.66.
- EUURL Jean-Claude TRÉBIÉ (M. Jean-Claude TRÉBIÉ), "ALLO TAXI USSEL" - tél. 05.55.72.87.52 / 06.82.65.89.59.

- SARL "SOS USSEL AMBULANCES" (M. Guy DELCROS) - tél. 05.55.72.37.60 / 06.08.46.90.06.
- M. Richard VARRIERAS, "TAXI SERVICES USSEL" - tél. 05.55.72.24.62 / 06.10.17.83.20.
- SARL "AMBULANCES USSELLOISES" (M. Bruno PARRAIN) - tél. 05.55.72.83.50.
- Mme Annie AMÉLANT - tél. 05.55.72.36.21 / 06.84.74.50.30.
- Melle Nathalie MAZALEIGUE, "TAXI USSEL 19" - tél. 05.55.72.51.79 / 06.82.33.86.89.
- M. Frédéric MAGNE, "TAXI FRED MAGNE" - tél. 06.80.01.63.58.

Ces artisans ne figurent pas obligatoirement à la rubrique « Taxis » de l'annuaire téléphonique des professionnels pour Ussel. Par contre, les taxis des communes environnantes qui font paraître une annonce publicitaire sont tenus d'indiquer leur commune de stationnement.

Les taxis Ussellois sont à votre disposition afin de vous offrir un service de qualité et de proximité, ce qui leur permet d'alléger le coût de la course puisqu'ils sont aussi plus proches de vous.

Des chèques cadeaux à gagner

Après nous avoir fait rechercher les poules et les lapins dans les vitrines de ses adhérents durant la semaine précédant Pâques, l'association des commerçants, artisans et professions libérales USSEL DYNAMIC organise une tombola.

A l'occasion de la fête des mères du 23 au 29 mai et du 13 au 19 juin pour la fête des pères de nombreux chèques cadeaux sont à gagner d'une valeur de 50 à 150 euros à valoir chez tous les adhérents.



Journée plein-air

La 10^e édition de "Journée plein-air à l'attention des retraités et personnes âgées d'Ussel et de ses cantons" aura lieu le **jeudi 23 juin à Saint-Pardoux-le-Vieux**. Renseignements et inscriptions : service DSU 05 55 46 54 16

JPO Serres municipales

Cette année, la journée portes ouvertes aux serres municipales se tiendra les 13 et 14 mai de 10h à 12h et de 14h à 17h dans le parc du château de la Diège.

Les défibrillateurs



Offerts à la commune par le Club Coeur et Santé et l'entreprise Jeld-Wen, trois défibrillateurs sont implantés sur le territoire de la commune.

Voici la liste exhaustive de leurs emplacements :

- Place Alsace-Lorraine (Place de la Poste) sur la façade de la pharmacie.
- 99 avenue Carnot, sur la façade de la pharmacie de la Gare.
- A l'entrée de la piscine municipale.

Enquête INSEE

L'INSEE réalisera, tout au long de l'année, une enquête portant sur l'emploi, le chômage et l'inactivité sur la commune. Les personnes enquêtées recevront un courrier émanant de l'INSEE qui les informera de la venue prochaine d'un enquêteur et du nom de celui-ci. L'enquêteur sera muni d'une carte officielle. A l'image du recensement, les informations récoltées restent confidentielles et anonymes.

Forum Zéro Pesticide

Rendez-vous à la salle polyvalente le mercredi 22 juin de 9h à 17h pour les élus et agents des communes de la Corrèze pour des démonstrations et ateliers sur les techniques alternatives aux pesticides. A 20h, balade guidée en ville pour les particuliers sur le thème du retour de la nature en ville, suivie d'échanges avec des experts sur le jardinage au naturel.

Contacts : FREDON : 05 87 50 41 11 - CPIE de la Corrèze : 05 55 95 93 79.

La Maison de l'Enfance est un établissement municipal dédié à la petite enfance

Entre de bonnes mains

Plusieurs modes de garde d'enfants sont proposés par la commune autant sur la période scolaire que pendant les vacances. Aussi, on peut choisir la crèche familiale ou le multi-accueil collectif, et l'ALSH « Les Genêts » en période de vacances. La commune, détentrice d'un contrat petite enfance jeunesse avec un volet petite enfance va mettre en place prochainement un relais d'accueil petite enfance itinérant (RAPEI) en direction des parents, des assistantes maternelles et des enfants qu'elles accueillent.

La Maison de l'Enfance propose trois services aux parents qui souhaitent faire garder leurs enfants par le biais de la mairie. Des passerelles entre chaque service permettent d'adapter le mode de garde selon les situations. Ce sont deux infirmières puéricultrices qui sont à la tête de la Maison de l'Enfance. L'une étant affectée à la crèche familiale, l'autre au multi accueil collectif. Ces professionnelles sont gages d'un encadrement de qualité :

- Tout au long de l'année, le multi-accueil collectif reçoit les enfants de 10 semaines à 6 ans, du lundi au vendredi, de 7h30 à 19h, en garde régulière ou occasionnelle. Il reçoit aussi les enfants en situation de handicap. Dix professionnelles de la petite enfance exercent au sein du multi-accueil. Les enfants sont répartis en deux sections selon l'âge. Chaque groupe a son propre espace de vie et de sommeil, des moments d'échanges sont cependant favorisés. Le bien-être, l'éveil, l'autonomie sont les maîtres mots du projet éducatif.



- Les assistantes maternelles de la crèche familiale et les enfants qu'elles accueillent profitent les mardis matin et jeudis après-midi des lieux de vie quotidienne de la Maison de l'Enfance, la "joujouthèque" et des ressources documentaires sont à leur disposition. Un minibus est à leur disposition pour faire des sorties avec les enfants (Ponty, médiathèque, etc...). Il permet également à

la responsable de la crèche familiale de rendre visite aux assistantes maternelles et d'effectuer un suivi.

Les vingt-six nounous peuvent accueillir de 2 à 4 enfants (selon l'agrément PMI accordé par le Conseil général), âgés de 10 semaines à 4 ans, de façon régulière ou occasionnelle, du lundi au vendredi de 7h à 19h. L'accueil à des horaires atypiques est également réalisable, tout comme celui d'enfants porteurs d'un handicap.

- Pendant les vacances et les mercredis, l'ALSH « Les Genêts » peut recevoir jusqu'à 50 enfants de 3 à 6 ans. Disposant de son propre espace au sein de la Maison, les enfants sont accueillis de 7h45 à 18h30, en journée, demi-journée, avec ou sans repas. Un espace de jeux extérieurs et de nombreuses activités et sorties imaginées par les animateurs remplissent les journées. Au cœur du projet éducatif, on retrouve les rythmes de vie des enfants et la découverte. Aux Genêts on met également un point d'honneur au dialogue avec les parents et l'accueil d'urgence est accepté.

Les inscriptions

Les demandes d'inscriptions pour le multi-accueil et la crèche familiale se font par courrier adressé à Madame la Maire - Mairie d'Ussel - 26 avenue Marmontel - 19200 Ussel.

Pour "Les Genêts", celles-ci se font directement auprès de la directrice Elodie Curbelié à la Maison de l'Enfance.

Un entretien avec les parents a lieu quelque soit le mode de garde. Celui-ci permet, notamment pour la crèche familiale, un placement équilibré des enfants entre les assistantes maternelles, d'élaborer un diagnostic, et d'organiser la période d'adaptation.

Dans toutes nos structures d'accueil (Maison de l'Enfance - ALSH), la priorité est donnée aux Ussellois. En effet, ce sont les Ussellois qui, par leurs impôts, financent le fonctionnement de ces structures. Le nombre de places étant restreint (en terme de locaux, de personnel, d'agrément PMI), il est difficile d'accueillir tous nos administrés, c'est pourquoi les listes d'attente suivent le même principe. La municipalité est bien consciente des difficultés des parents à trouver un mode de garde pour ses enfants et admet qu'il est regrettable de ne pas pouvoir satisfaire tout le monde. C'est pourquoi nos structures s'efforcent chaque jour de satisfaire un maximum d'entre vous.

Le RAPEI : Relais d'Accueil Petite Enfance Itinérant

La création d'un RAM (Relais assistantes maternelles) est instaurée par décision du Conseil municipal le 13 octobre 2010. La réflexion sur cette création date de plusieurs années. Porté par le Pays de Haute-Corrèze, le projet a pu voir le jour grâce à une étroite collaboration avec la CAF, la MSA et le Conseil général. C'est naturellement à la commune d'Ussel qu'ont été proposées la mise en place et la gestion de ce RAPEI. En effet, Ussel est la seule à détenir un contrat enfance jeunesse avec un volet petite enfance et est la plus à même, par son expérience et ses structures existantes à porter le RAPEI. Le relais concerne toute la Haute-Corrèze et la ville d'Ussel, en tant que capitale, se devait de rendre ce service à son territoire.

Le RAPEI est un service itinérant d'informations et de rencontres pour les assistantes maternelles, les auxiliaires parentaux et d'échanges pour les parents. Il évolue sur six lieux de permanence et permet l'accompagnement des assistantes maternelles dans l'exercice de leur profession et évite l'isolement. Il soutient les parents dans la recherche d'un mode d'accueil adapté à leurs besoins et les conseille dans leur rôle d'employeur. Il organise des ateliers d'éveil pour les enfants.

Le RAPEI de Haute-Corrèze devrait commencer à fonctionner en septembre, le recrutement de son animatrice étant en cours.

⇒ Maison de l'Enfance

1 avenue du Docteur Roulet à Ussel - 05.55.72.31.60 / 05.55.72.44.68 (ALSH)

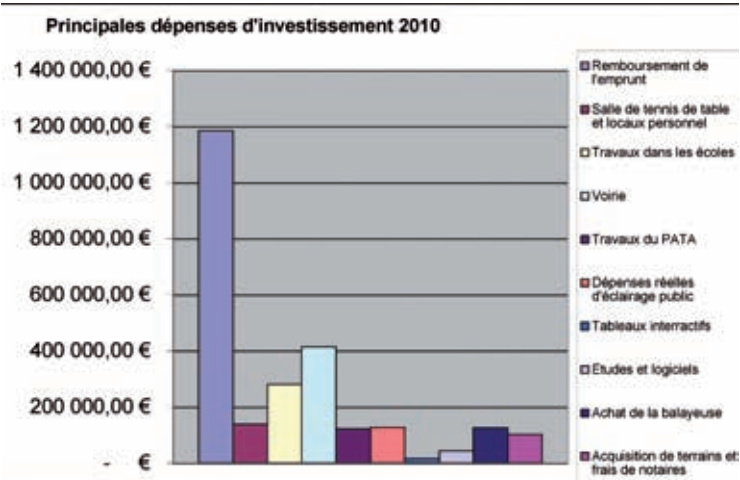
Ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 19h00

dir.maison.enfance@ussel19.fr - Sur le site de la commune : www.ussel19.fr rubrique Grandir à Ussel.

L'essentiel de l'investissement 2010

En 2010, les dépenses d'investissements de la commune se sont élevées à 3 241 028,50 euros. Parmi elles, le remboursement de l'emprunt représente 36,5 % (1 184 723,33 euros), les différents travaux 34,7 % (1 125 025,84 euros). L'essentiel des dépenses est constitué par :


- La voirie : 12,8 % (413 694,13 euros)
- Les travaux dans les écoles : 8,65 % (280 355,03 euros)
- L'aménagement de la salle de tennis de table : 4,26 % (138 160,38 euros)
- Les travaux en régie : 6,86 % (222 341,26 euros) dont ceux réalisés par le PATA : 3,80 % (122 274,26 euros)
- L'achat des tableaux interactifs dans le cadre de l'école numérique rurale : 0,5 % (15 631,72 euros)



Les dépenses de fonctionnement 2010 par domaine

Les dépenses de fonctionnement englobent les dépenses énergétiques des locaux municipaux par exemple, les charges de personnels, l'achat de fournitures, ... En 2010, ces dépenses se sont réparties comme suit, dans plusieurs domaines :

 Services généraux administrations publiques locales : 26,7 %


 Aménagement, service urbain et environnement : 21,6 %


 Enseignement et Formation : 16 %


 Sport et jeunesse : 13 %

 Famille, petite enfance : 11,48 %

 Culture : 6 %

 Subventions versées à 129 associations : 4,25 %

 Sécurité et salubrité publique : 2,4 %

 Intervention sociale et santé : 1,35 %

 Action économique, foires et marchés, gîtes : 0,5 %

Total des dépenses de fonctionnement 2010 : 12 134 375,38 euros (dont 6 258 537,79 euros de charges de personnel).



La création d'une salle de répétition à l'Espace jeune est un exemple de travaux effectués en régie c'est-à-dire par les employés municipaux.

Investissements 2011

Avec 47 % d'augmentation, la voirie est le principal poste d'investissement prévu par la commune. Le sport, le tourisme et l'éducation sont les domaines dans lesquels la municipalité a choisi de mobiliser le plus de fonds.

Le budget d'investissement pour l'année en cours s'élève à 4 053 616,21 euros. De cette somme, une partie (31 %) est directement consacrée au remboursement du capital de la dette soit 1 250 000 euros.

Au rang de l'investissement 2011, on compte :

- Les travaux structurants sur la voirie (hors PATA) : 421 500 euros dont 40 500 euros sur la commune associée de La Tourette. On note un large effort budgétaire par rapport aux sommes allouées en 2010 avec une augmentation du budget "voirie" de 47 % ;
- La création d'un mur d'escalade ouvert à tous dans le gymnase du collège Voltaire : 400 000 euros ;
- Les travaux divers sur le site de Ponty pour 380 000 euros (dont les travaux sur le restaurant, le mini-golf, entre autres) ;
- Les travaux dans les écoles : 111 238,00 euros (106 000 euros y ont été consacrés en 2010) ;
- La déconstruction de l'immeuble de la Diège pour construire la salle multimodale sur son emplacement : 135 000 euros ;
- L'achat de matériel pour le RAPEI (Relais d'accueil petite enfance itinérant) : 34 000 euros ;
- Les travaux sur la salle polyvalente de la commune associée de Saint-Dézéry : 7 000 euros.

LE MOT DU MAIRE

Cette année encore nous avons choisi de ne pas augmenter les taux d'imposition pour la part dont nous avons la maîtrise des taxes d'habitation, foncier bâti et non bâti. Les dépenses de fonctionnement devront être maîtrisées. Malgré cela, le poste des charges de personnel, représentant la moitié du budget de fonctionnement, ne sera pas en baisse : tous les emplois vacants suite à des départs seront remplacés.

En investissement, nous continuerons à satisfaire vos demandes en réalisant des équipements structurants tels que le mur d'escalade, la déconstruction de l'immeuble de la Diège dans le quartier de la Jaloustre pour y implanter un bâtiment dédié aux formations notamment dans le domaine sanitaire et social, en continuant la réhabilitation du site de Ponty.

Le plus gros chapitre sera celui de la voirie pour laquelle il est nécessaire de faire porter tous les efforts financiers possibles.

Zoom sur le budget du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

L'année dernière la municipalité a consacré plus de 92 000 euros à l'aide sociale. En 2011, le budget du CCAS a été augmenté d'un peu plus de 5 000 euros, pour atteindre 97 350,89 euros. Un apport qui traduit les nécessités en matière d'actions en faveur des foyers à revenus modestes comme l'aide au paiement de la facture d'eau qui a concerné plus de 183 foyers l'année dernière.

Le soutien apporté par le CCAS concerne plusieurs domaines :

- Les actions en faveur des personnes âgées, par exemple la semaine bleue, le repas des aînés, les colis de Noël, le dépannage et petits travaux à domicile, font partie des démarches du service visant à rompre l'isolement des personnes âgées d'une part et à les soutenir dans l'accomplissement des tâches du quotidien d'autre part. Ce domaine d'action concerne 42,5 % du budget du service.
- Les aides et secours de manière générale, qui s'adressent à toutes personnes correspondant aux critères, est un domaine qui concerne autant l'aide au paiement de la facture d'eau, que l'hébergement d'urgence pour les plus démunis, les bons alimentaires ou encore les bons énergie. Ce domaine d'action concerne 45,8 % du budget du CCAS.
- Une partie du budget du Centre Communal d'Action Sociale, est destinée à l'achat de denrées auprès de la Banque Alimentaire de la Corrèze, basée à Brive afin de proposer des colis alimentaires pour soutenir ponctuellement les ménages dans le cadre de la Banque Alimentaire d'Ussel, mise en place en 2010, grâce à l'action des élués aux affaires sociales.
- Le soutien aux jeunes passe par la participation de ce service (par le biais d'une présence lors des commissions et l'octroi de subventions annuelles) au Fond d'aide aux jeunes et au Fond solidarité logement, portés par le Conseil général.

Il y a un siècle : le budget de la commune

Les communes voient leur organisation et leurs compétences réglées par la loi municipale du 5 avril 1884. Pour le volet comptable, la loi reprend d'anciennes dispositions, mais apporte aussi des nouveautés. Les communes, en effet, sont astreintes à des dépenses obligatoires, comme par exemple l'entretien du bâtiment de l'Hôtel de ville ou des archives. La loi de 1884 impose les dépenses de cartes électorales, ou encore des livrets de famille par exemple, que l'on connaît encore aujourd'hui...

N°	NATURE DES RECETTES.	RECETTES PROPOSÉES			RECETTES ARRIVÉES	OBSERVATIONS.
		par le Maire	par le Conseil Municipal	par le Préfet		
CHAPITRE III. Recettes supplémentaires.						
SECTION 1^{re} (*) — Diverses.						
1	Excédent de l'exercice précédent (1910) <i>Restes à recouvrer du même exercice :</i>	32 854 07	32 854 07	32 854 06	32 854 06	
2	Taxe sur les chiens	16	16	16	16	
3	Sur fourrages de bestiaux en nature	191 00	191 00	191 00	191 00	
4	Sur taxe des chiens de 1909	24	24	24	24	
5	Sur fourrages de 1909	160 10	160 10	160 10	160 10	
6	Subvention de l'état pour construc-					

Budget ordinaire et extraordinaire

Le budget, on le sait, est la traduction financière des actions de la municipalité. En 1911, pas de distinguo entre fonctionnement et investissement. Les communes ne connaissent alors que le budget (ou état des recettes et dépenses) et les chapitres additionnels (ou budget supplémentaire). Le budget de l'exercice 1911 est déposé à la séance du 21 juin 1910, pour être adopté dans la séance suivante du 26 juin. Les chapitres additionnels sont quant à eux approuvés le 30 juillet 1911. Avant de passer au détail de ces budgets, rappelons qu'ils se divisent en budgets ordinaire et extraordinaire. Au rang des recettes ordinaires les différentes cotisations imposées ou les différents produits ; les recettes extraordinaires sont elles composées des contributions extraordinaires, ou encore des dons et legs. Les dépenses du budget ordinaire comprennent les dépenses annuelles et permanentes d'utilité communale, tandis que les dépenses extraordinaires comprennent les dépenses accidentelles ou temporaires imputées aux recettes extraordinaires ou sur l'excédent des recettes ordinaires.

Principales charges et recettes en ce début de siècle

Au rang des recettes, rien de plus classique que les recettes issues des centimes ordinaires (impôts) ou les différents produits : de l'octroi, de la bascule, de la halle, ou encore des différentes ventes comme les herbage du champ de foire. Le total pour 1911, suivant la décision du Préfet, s'élève à 59 214,11 francs (soit en euros actuels environ 149 800 euros). Quid des dépenses ? Elles sont divisées en 13 chapitres : l'instruction primaire, l'octroi, les sapeurs-pompiers, l'éclairage public, la voirie urbaine, les abonnements, l'assistance publique, les divers traitements, l'entretien, les fêtes publiques, les dépenses diverses, les subventions et le service vicinal, avec pour dépenses extraordi-

naires, l'amortissement des différents emprunts. Le poste le plus important de dépenses est constitué par le service vicinal (réparations des chemins et salaires des cantonniers) pour environ 9 300 francs (23 529 euros), suivi de près par l'instruction primaire à près de 7 800 francs (19 734 euros). Le total des dépenses s'élèvent, suivant la décision du Préfet, à 56 909,86 francs (environ 143 981 euros).

Travaux au kiosque à musique et réparations du pont à bascule

Mais c'est finalement les chapitres additionnels qui sont les plus éclairants. En 1911, au titre des recettes, la ville reçoit une subvention étatique pour la construction de l'école primaire supérieure (qui sera détruite en 1949). De plus, il apparaît que c'est en cette année que la ville emprunte auprès du Crédit foncier de France, pour la construction d'un abattoir public communal (plus de 87 300 francs – 220 869 euros), ou l'installation de l'hôtel des postes à la mairie (15 000 francs – 37 950 euros). Les dépenses nous indiquent aussi quels sont les principaux sujets traités. Pour se cantonner aux améliorations urbaines, citons des travaux sur le kiosque à musique ou diverses réparations, notamment sur le pont à bascule. Les autres dépenses supplémentaires étant majoritairement dues à des augmentations de traitement, des réparations aux chemins, des distributions de secours divers et l'amortissement des emprunts.

Au final, les recettes supplémentaires s'élèvent à 149 372,85 francs (377 913 euros) contre 149 183,25 francs (377 435 euros) aux dépenses, soit un excédent de recettes de 189,60 francs (environ 479 euros).

Austères de prime abord, les pièces budgétaires et comptables fournissent de bonnes indications sur l'état des finances de la ville, mais aussi permettent de fournir en un document unique et synthétique un état des projets et des réalisations en cours à un instant T.

Budget ■ Aménagement ■

Le restaurant de Ponty enfin rénové

Près de 40 ans après sa création, le site de Ponty voit une nouvelle ère s'ouvrir devant lui. Le site, pourtant joyau naturel de la commune, perdait de sa superbe. La restructuration générale, engagée par l'actuelle municipalité s'imposait. Sous la houlette d'Alain Durand, adjoint aux Travaux et à l'Urbanisme, elle se poursuit pour venir à bout des structures obsolètes qui participent à l'aménagement de ce site tant apprécié des Ussellois et des touristes. Cette restructuration commence par les travaux de réhabilitation du restaurant en bord de lac.

Le site de Ponty est aménagé depuis 40 ans. Le restaurant est construit en 1975. C'est donc sans grande surprise que les structures du lieu et notamment le restaurant avaient "besoin de faire un lifting" selon l'expression d'Alain Durand, adjoint aux Travaux et à l'Urbanisme. La municipalité, profitant de l'intégration du projet au contrat de Pays met le pied à l'étrier et engage des travaux qui sont plus que nécessaires : "Plusieurs études portant sur la restructuration de Ponty sont prévues en 2011. Elles s'ajouteront aux précédentes dont celle effectuée par le Lycée de Meymac, mais pour le moment c'est sur le restaurant que s'est portée notre attention."

Quand la tâche est grande, il faut définir des priorités. Sur ce dossier c'est le restaurant qui se révèle être le plus structurant pour le site, le plus porteur d'activité.



Alors que les travaux sur le restaurant de Ponty aboutissent, une réflexion sur un accès pédestre et par mode doux au site s'engage. La poursuite du réaménagement du site sera intégré au prochain Contrat de Pays.

Ce qui va être fait :

Les travaux concernent trois volets :

- **La mise aux normes** concerne principalement les normes d'hygiène : deux circuits, obligatoires dans les établissements produisant de la nourriture, doivent exister pour dissocier le propre et le sale. Un second accès sera donc créé.

- **L'agrandissement** touche le balcon qui devient terrasse couverte de 45 m². Chauffée, elle pourra être utilisée en hiver. Au rez-de-chaussée, une salle de séminaire plutôt destinée aux groupes, mais pouvant aussi servir pour le restaurant, est créée à la place de

l'ancienne salle de stockage des pédalos.

- **L'accessibilité** pour les personnes à mobilité réduite se traduit par l'installation d'un ascenseur et de WC adaptés.

Une remise à neuf plus large concerne le chauffage, les faux plafonds, le carrelage et la cuisine qui sera entièrement rééquipée. Au total, la surface du restaurant s'étendra sur 150 m².

Les travaux ont débuté en décembre 2010 pour une livraison prévue fin mai 2011. Neuf entreprises usselloises ont travaillé sur le

chantier : "une manière pour la municipalité de réinjecter près de 300 000 euros dans l'économie locale" précise Alain Durand.

Le saviez-vous ?

L'exploitation du restaurant de Ponty est une délégation de service public (DSP).

Cela signifie que les murs appartiennent à la ville tandis que leur utilisation est cédée de manière contractuelle à une personne morale qui verse un loyer mensuel. Les abattoirs fonctionnent aussi selon une DSP.

⇒ Le financement

Coût total de l'opération 400 000 euros avec les participations :

- de l'Etat, dans le cadre du contrat de Pays : 160 000 euros ;
- de la Région : 60 000 euros ;
- du Département : 31 950 euros.

Aménagement

Mission développement durable : le Pôle Vert installe des nichoirs à oiseaux autour du lac.



Regardez en l'air. La gestion différenciée continue, au-dessus de nos têtes cette fois-ci.

Une dizaine d'arbres de Ponty ont été équipés d'un nichoir à oiseaux. Ceux-ci permettent à certaines races de s'installer durablement sur le site.

Le Pôle vert a fixé cette maisonnette de bois faite en Douglas, sur des arbres morts mais qui sont sans danger. Pour cause, on ne garde que le tronc en supprimant les branches, on choisit des spécimens éloignés des chemins. Le bois mort attire les insectes qui serviront de nourriture aux passereaux notamment les mésanges. Ces nichoirs ont été conçus par le menuisier de la commune, sur les conseils avisés d'un spécialiste passionné membre de la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO).

Garenne, Jaloustre et Foyers : une volonté, des projets

Ce n'est un secret pour personne : la question du logement de nos personnes âgées en foyer-résidence et de nos jeunes en difficulté ou étudiants, était un réel problème sur la Ville d'Ussel. Dès le début du mandat, la municipalité actuelle s'est attachée à rechercher, avec différents partenaires (Corrèze Habitat, le Conseil général, l'URAJ, l'Etat...) des solutions pour résoudre des situations qui n'avaient que trop durer. Trois ans ont été nécessaires pour enfin trouver les meilleures réponses et c'est avec beaucoup de plaisir que nous vous livrons ici les projets de Corrèze Habitat, soucieux de répondre au mieux aux problèmes de notre cité. De même, des études urbanistiques ont été lancées à la Jaloustre et à la Garenne afin d'améliorer l'image et le bien-être des habitants de ces quartiers.

Le foyer pour personnes âgées



Aujourd'hui installé dans le même bâtiment que le foyer des jeunes travailleurs à La Jaloustre, le foyer pour personnes âgées sera déplacé dans les locaux de la Gendarmerie, favorisant ainsi l'implantation en cœur de ville, plus pratique pour des personnes âgées.

Le bâtiment abritera plusieurs studios (30 logements de type 1 bis) et une salle commune de 260 m².

Le lancement des études est prévu en 2011 pour une réalisation courant 2012 et une livraison en 2013.

⇒ Corrèze Habitat

Président : Roger Chassagnard

Directeur : Gilbert Pinardon

Contact : Résidence Les Genêts - Boulevard de la Jaloustre à Ussel - 05.55.29.55.42

www.correzehabitat.fr

Garenne, Jaloustre et Foyers : une volonté, des projets (suite)

Le foyer des jeunes travailleurs (FJT)



Tandis que le foyer pour personnes âgées est déplacé, le foyer jeunes travailleurs ne déménage pas, il sera réhabilité. Les travaux concerneront principalement les logements. Les actuelles chambres deviendront des studios ou des chambres plus grandes (de 27 à 28 m²) équipés de sanitaires (salle d'eau et WC aux normes PMR*), jusqu'alors parties communes. Le bâtiment sera sur quatre niveaux. Les travaux se feront par tranche, étage par étage. Le projet a été élaboré en partenariat avec la municipalité et l'URAJ (Union des résidences de jeunes travailleurs).

* Personnes à mobilité réduite.

Après travaux, le foyer devrait regrouper 40 studios et 20 chambres.

La Jaloustre : étude de quartier

Les projets concernant les deux foyers s'intègrent dans une vision plus globale de redéfinition du quartier de la Jaloustre dont la majorité des bâtiments date des années 1970. Aussi, la Mairie et Corrèze Habitat ont engagé une étude qui vise à remodeler le quartier pour en faire un espace plus ouvert, et plus adapté aux besoins d'aujourd'hui. Au cœur du projet : la réhabilitation du FJT, la commune s'associe au projet notamment par la déconstruction de l'immeuble de la Diège (propriété de la ville) qui laissera le champ libre à la salle multimodale (le concours sur esquisse pour le choix du concepteur de cette dernière a été lancé, il sera choisi courant 2011). L'implantation d'espaces verts et d'un city-stade redessineront le quartier tout comme l'ouverture de la voirie.



Le concours sur esquisse pour le choix du concepteur de la salle multimodale a été lancé, il sera choisi courant 2011.

La Garenne : étude de quartier



Cette étude est un projet mixte issu d'une réflexion commune entre Corrèze Habitat et la municipalité. Après la déconstruction des deux immeubles destinés depuis 2005 à accueillir le Centre de la seconde chance et qui, depuis, sont à l'abandon, le projet s'attachera à créer de la continuité entre le pavillonnaire et les appartements avec notamment la construction d'un lotissement visant à favoriser l'accès à la propriété (à l'image du Mazet). Une réhabilitation des autres constructions est également présente dans l'étude de quartier menée par Corrèze Habitat. On note aussi la volonté d'inverser la voirie afin qu'elle soit ouverte sur l'extérieur et de créer un cheminement piéton plus direct vers le centre-ville.

Créer de la continuité entre le pavillonnaire et les appartements.

■ Expression ■ Opposition

L'UNION FAIT LA FORCE.

L'union fait la force... et l'addition des compétences, de l'écoute des autres et d'un certain capital sympathie, c'est encore plus de force.

L'OPPOSITION S'ORGANISE

Mais il faut encore travailler, écouter, aller au-devant des autres...

Qui aurait dit il y a 3 ans que le groupe d'opposition du Conseil Municipal aurait ce crédit aujourd'hui ?

Groupe ultra minoritaire : 7 contre 26 : 6 membres issus d'une liste laminée, essorée... etc ... (il n'y avait de mot assez fort !) et le maire de La Tourette commune déléguée.



Aujourd'hui, un groupe uni, présent, avec une Conseillère Régionale et un Conseiller Général ! un groupe qui s'appuie sur une association de référence et de soutien : Ussel Evolution. Car les approches politiciennes ne suffisent pas, il faut un ancrage de terrain, des références civiles pour construire un projet pour la Cité. C'est la mission d'Ussel Evolution.

**Notre travail à votre écoute et à votre service continue.
N'hésitez pas à nous interpeller ou à nous rejoindre.**

Les élus de l'opposition

Christophe ARFEUILLERE – Françoise BEZIAT – Christian DUBOIS –
Roger FAUGERON – Michèle GONDON – Jean-Pierre GUITARD –
Mady JUNISSON

Local Ussel Evolution - 3, rue Saint Boniface - 19200 USSEL
usselevolution@yahoo.fr

La municipalité soutient les démarches éco-responsables et favorise l'agriculture de proximité



L'ASAP d'Ussel : les légumes du producteur au consommateur



Une AMAP est une Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne ayant pour objectif de préserver l'existence et la continuité des fermes de proximité dans une logique d'agriculture durable, c'est-à-dire une agriculture paysanne, socialement équitable et écologiquement saine. Elle permet à des consommateurs d'acheter à un prix juste des produits, et de participer activement à la sauvegarde et au développement de l'activité agricole locale dans le respect d'un développement durable.

L'AMAP réunit un groupe de consommateurs et un agriculteur de proximité autour d'un contrat dans lequel chaque consommateur achète en début de saison une part de la production qui lui est livrée périodiquement à un coût constant.

Le producteur s'engage à fournir des produits de qualité dans le respect de la charte des AMAP.

L'AMAP d'Ussel

Depuis fin 2010, son appellation est devenue "ASAP Légumes et Cie" (Association pour le Soutien d'une Agriculture Paysanne).

Une livraison le jeudi de 18 heures à 19 heures au Champ de Foire a lieu pendant 10 mois, d'avril à janvier.

Deux tailles de panier sont alors disponibles :

Pour 64 euros : le gros panier pour une valeur moyenne hebdomadaire de 16 euros (pour 4 personnes environ),

Pour 32 euros : le petit panier pour une valeur moyenne hebdomadaire de 8 euros (pour 2 personnes environ).

Le panier est composé à l'avance par l'agriculteur. Les adhérents reçoivent le panier tout fait, rempli de légumes de saisons ; cueillis le jour même (en hiver ce sont des légumes stockés).

ASAP d'Ussel

Christine et Jacky Pinguet
Celle - 19160 Chirac-Bellevue
05 55 94 35 79 - 06 70 70 54 33
christine.chinot@orange.fr

LE CHIFFRE

1677

kits économiseurs d'eau ont été distribués gratuitement sur la commune depuis le 11 février. Ces kits contiennent différents éléments à installer chez soi : au robinet, au pommeau de douche et à la chasse d'eau pour réduire sa consommation d'eau.

Séance d'Aquagestes : l'eau en question

Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) d'Ussel et le CPIE de la Corrèze ont organisé, jeudi 31 mars dans la salle du Conseil de la mairie, une séance d'information sur les « aquagestes ». Dans le prolongement du dispositif d'aide au paiement de la facture d'eau (mis en place depuis janvier), le CCAS a souhaité mettre l'accent sur l'information auprès des usagers, sur l'importance de faire des économies d'eau et sur la sensibilisation à la protection de l'environnement.

« L'objectif est de montrer tout ce qu'on peut faire en matière d'économie d'eau », explique Florence Compain, directrice du Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE). La séance d'« aquagestes » a été réalisée de manière interactive, ludique et concrète à travers un jeu et la présentation de matériel économiseur d'eau. Des questions techniques et de connaissances ont permis à chacun des participants de s'exprimer sur le thème



de l'eau et d'échanger différents points de vue.

Les personnes présentes ont appris comment améliorer leur façon de consommer cette ressource naturelle à préserver en faisant des économies budgétaires et en ayant une démarche écologique.

D'autres séances auront lieu, avec un public plus large et sur d'autres thèmes en rapport avec le développement durable.

Associations

Réseau alcoologie : la possibilité d'une autre vie

Le Réseau Alcoologie s'est récemment installé dans un nouveau local au 36 avenue Turgot à Ussel. L'occasion de présenter cette association qui soutient les personnes ayant des difficultés avec l'alcool, mais aussi leur entourage.

Le Réseau Alcoologie, association loi 1901, est né en 2005 grâce à de différents partenaires*. Le Conseil général et l'ARS du Limousin, principaux financeurs, permettent d'offrir des soins gratuits. Le président est Pascal Tarrisson, directeur de l'hôpital d'Ussel.

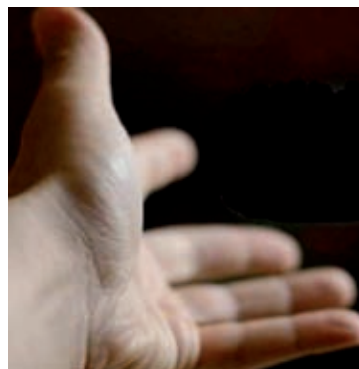
La cellule de coordination du Réseau en Alcoologie de Haute Corrèze compte un médecin coordinateur, une psychologue, deux infirmières et une secrétaire. Elle a pour mission l'accueil et l'orientation des professionnels et du public, l'évaluation médico-psychologique du patient, l'accompagnement infirmier, le suivi psychologique, l'orientation sociale et la coordination des interventions des différents professionnels.

A quoi sert le Réseau ?

- **L'accompagnement des patients** ayant un problème d'alcool : à la suite d'entretiens avec les membres de la cellule de coordination, un projet thérapeutique est proposé au patient avec son accord, il contient : des entretiens infirmiers à domicile ou dans nos locaux dans le but d'accompagner vers l'abstinence ou pour la maintenir, des entretiens psychologiques avec l'un des psychologues, des consultations avec l'un des médecins alcoologues, un accompagnement vers les structures spécialisées en alcoologie, des soins de socio-esthétiques, des séances de sophrologie.

- L'accompagnement de l'entourage :

un groupe de parole pour l'entourage de la personne malade alcoolique a lieu une fois par mois. Une prise en charge individuelle peut être proposée. Les séances de sophrologie et les soins de socio-esthétiques sont à destination du patient et/ou de son entourage.



- Coordination :

Des réunions sont organisées avec les partenaires ; elles permettent l'échange d'information sur le patient commun, avec son accord.

- Documentation et formations :

Des ouvrages scientifiques, des témoignages, des BD, des DVD relatifs au sujet ou aux addictions sont mis à la disposition des patients et des

partenaires. Des formations gratuites (dès lors que l'on adhère à l'association pour un montant annuel de 15 euros) sont proposées.

Comment contacter le Réseau ?

Toute personne étant concernée de près ou de loin par la problématique alcool peut contacter le Réseau ; elle sera écoutée puis renseignée et/ou orientée ; un rendez-vous avec un des membres de la cellule pourra être programmé soit dans les locaux soit, si elle désire plus de discrétion ou tout simplement parce qu'elle ne peut se déplacer, à son domicile ou dans les locaux d'un centre médico-social.

(*) Les centres hospitaliers d'Ussel et du Pays d'Eygurande, l'hôpital local de Bort-les-Orgues, l'association Vie Libre, et l'association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie.

⇒ Contact



Réseau en Alcoologie de Haute-Corrèze :
05 55 94 39 35 - 36 avenue Turgot à Ussel.
Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 17h.

ADAPAC, le service facile et utile pour tous



L'ADAPAC œuvre depuis 50 ans auprès des personnes fragilisées par l'âge ou le handicap. Aujourd'hui, ses 150 employés de maison et 550 auxiliaires de vie sillonnent la Corrèze pour accomplir un ensemble de missions auprès de tous les publics :

- Les personnes âgées dépendantes, les retraités, les personnes présentant un handicap temporaire ou permanent peuvent solliciter l'association ;

- Les plus jeunes, seuls ou en foyer, ou les familles à la recherche d'une garde d'enfants à des horaires atypiques.

Les activités de nos auxiliaires de vie varient selon les publics

- Le ménage, le repassage, l'organisation du logement,
- Les courses,
- La préparation des repas,
- L'aide aux actes essentiels (levers, transferts, habillage, hygiène),
- L'accompagnement à l'extérieur (véhiculé ou non),
- Le soutien social,
- Le transport périscolaire et la garde d'enfants.

L'association s'est ainsi diversifiée pour satisfaire les besoins d'une population très large en proposant deux modes de prestations différentes :

- le service d'employés de maison (dès 11,39 euros/h tout compris),
- le service d'auxiliaires de vie (dès 18,99 euros/h tout compris).

L'association recherche gratuitement pour le demandeur tout financement qui pourrait réduire sa participation financière (selon son profil ou sa couverture sociale).

L'ADAPAC est le 1^{er} service d'aide à domicile en Corrèze, tout d'abord par son expérience et son volume d'activité (3 000 usagers - 48 000 heures), mais aussi grâce à des efforts de qualification, de suivi professionnel et de qualité de services incomparables. Aussi, elle favorise l'emploi à temps plein ; la formation continue et individualisée sur le terrain ; le tutorat, les évaluations à domicile, la prévention des risques, et les réunions d'échange ; et surtout, un service de coordination organisé et disponible 7j/7.

A l'ADAPAC, nous sommes convaincus que de telles garanties sont nécessaires au confort et à la sécurité des bénéficiaires les plus fragiles ; mais sont aussi indispensables à la tranquillité de toutes les familles quel que soit le service demandé.

⇒ Contact

ADAPAC de la Corrèze
05.55.17.63.90
22 rue Civadière
Ussel

Textes fournis par les associations

Ussel : siège de la nouvelle Station Sports-nature de Haute-Corrèze

Une nouvelle Station Sports-nature va voir le jour au château de la Diège, une partie des locaux vont être réhabilités pour l'installation de ce nouvel équipement structurant, pour la commune mais aussi pour tout le territoire de Haute-Corrèze.

Huit Stations Sports-nature ont progressivement été installées sur la Basse et Moyenne Corrèze, seule la Haute-Corrèze restait à équiper pour terminer le maillage départemental. Comme l'ont fait avant nous Tulle, Neuvic, Argentat ou Uzerche, la commune d'Ussel s'est portée candidate pour accueillir cette structure. La candidature de la capitale de la Haute-Corrèze a tout de suite retenu l'intérêt du Conseil général de la Corrèze par les atouts qu'elle présente :

- des clubs sportifs pratiquant le canoë-kayak, le VTT, l'escalade...
- un bassin de population important,
- des établissements scolaires, des centres de loisirs et des établissements d'accueil pour personnes handicapées à proximité,
- des infrastructures touristiques et sportives de qualité,

Le club ussellois Haute-Corrèze Kayak Club a accepté d'être le porteur du projet, un directeur est recruté pour prendre en charge le développement et dans un premier temps l'encadrement des activités de la station qui, à partir du château de la Diège, rayonneront sur toute la Haute-Corrèze. Il s'agit d'un projet à l'échelle du territoire dans lequel les communautés de communes du Pays d'Eygurande, Bugeat, Sornac et Ussel-Meymac-Haute-Corrèze sont partenaires, elles proposeront des points d'accueil saisonniers et l'aménagement de parcours de VTT, un site de blocs d'escalade et d'accrobranche à Mestes, un espace de sports nordiques et randonnées à Saint-Setiers.

C'est quoi une Station Sports-nature ?

C'est un lieu d'accueil, ouvert à l'année destiné tant au public touristique qu'au public local.

Notre région est un formidable espace pour la pratique du kayak, du VTT, de la randonnée, mais la pratique de ces activités en dehors des clubs reste très réduite.

Une Station Sports-nature structure l'offre d'activités entre les différents acteurs du territoire pour lui donner une visibilité et une attractivité. Elle travaille tout au long de l'année avec les acteurs du territoire (écoles, centres de



loisirs, établissements spécialisés ...) et elle propose des produits touristiques durant la saison. Elle fédère un réseau de partenaires qui travaillent ensemble, Office de Tourisme, hébergeurs (gîtes, camping, village de vacances, hôteliers...). Elle génère de l'activité au niveau du commerce local. Chaque Station Sports-nature emploie de manière permanente plusieurs éducateurs sportifs diplômés. Station Sports-nature est un label départemental du Conseil général de la Corrèze.

Pourquoi au château de la Diège ?

Le site du château de la Diège présente de nombreux avantages. La qualité environnementale et architecturale du site permet de mettre en place une belle vitrine pour les activités de pleine nature de notre territoire. Sa situation géographique est idéale, à proximité du centre-ville et des établissements scolaires, il est facilement accessible. Sur une entrée principale de la ville, il offre une bonne visibilité pour les touristes. A proximité de la Diège et de la base de canoë-kayak il permet la pratique d'activités sur place (kayak, tir à l'arc, course d'orientation...) et le départ vers les circuits de randonnée pédestre ou à VTT.

City Raid Andros Mercredi 18 mai 2011 Les inscriptions sont ouvertes

L'adjoint en charge des sports, Frank Lanier, a proposé que la commune participe à la 9^e édition du City Raid Andros. Cette manifestation mêle sport et citoyenneté. C'est un raid urbain, organisé dans 40 communes de France, qui se déroule pendant une journée. Il s'adresse aux enfants âgés de 10 à 13 ans. Il se tiendra à Ussel, le 18 mai. Pour participer, il suffit de s'inscrire en contactant le service des sports au 05 55 46 54 50.

Qui participe ?

Tous les enfants âgés de 10 à 13 ans (nés entre 1997 et 2001). Pour s'inscrire, il faut former une équipe de six personnes, composées si possible de garçons et filles, obligatoirement accompagnées d'un adulte sur toute la durée du Raid. La participation est gratuite.

Comment s'inscrire ?

Les inscriptions se font auprès du service « sports et jeunesse » au 22, rue de La Civadière. Par téléphone au 05 55 46 54 50. Par fax

au 05 55 72 59 52. Par courriel à sports.dir@ussel19.fr. L'accès à la journée est libre et gratuit.

Le déroulement de la journée et la finale :

Le village de départ et d'arrivée sera installé au Stade Roger-Leniaud, boulevard du Docteur Goudounèche.

14 points de contrôle éparpillés sur toute la ville sont à trouver. Sur chaque point les équipes doivent remplir un questionnaire et relever des défis.

Les meilleures équipes seront récompensées et les premières se verront qualifiées pour la grande finale à Paris le 18 juin.

Heure par heure :

9h : contrôle des inscriptions et distribution des feuilles de route. Instructions et recommandations.

10h à 12h : Raid.

12h à 13h30 : Repas pris en commun sur les stades. Se munir d'une bouteille d'eau et d'un casse-croûte.

13h30 à 16h : Raid.

16h à 17h : Animations sur les stades.

17h : Proclamation des résultats et remises de récompenses.

18h : Fin de la manifestation.

Agenda

En rouge : les spectacles et manifestations / En bleu : le sport

Mai

Judi 5

Théâtre " Les Précieuses Ridicules"
Proposé par le service Culture
Le Carnot - 20h
Contact : 05 55 72 41 36

Samedi 7

Randonnée à vélo 89 km
Départ parking du vieux lavoir à 13h45

Football - ESU / Sornac

Dimanche 8

Championnats Interclubs 1^{er} tour
Organisé par l'UAC
Stade R.Leniaud - 10h00-18h00 -
Contact : usselac@wanadoo.fr

Mardi 10 et mercredi 11

Spectacle de Guignol
Place Voltaire

Vendredi 13

Concert "La Guitare dans tous ses états"
Organisé par l'Ecole intercommunale de musique et de danse
Centre culturel - 20h30
Contact : 05 55 72 39 80

Samedi 14

Challenge Petit Ecureuil 2^e étape
Organisé par l'UAC
Stade R.Leniaud - 14h00-18h00
Contact : usselac@wanadoo.fr

Randonnée à vélo 85 km

Départ parking du vieux lavoir à 13h45

Football - ESU / Perpezac

Samedi 14 et dimanche 15

Haute Corrézienne Quad 2011
Départ du site de Ponty
Contact : 06 85 98 55 49 / 06 87 82 12 82

Dimanche 15

Troc plantes
Organisé par les Jardins de Haute-Corrèze
Château de la Diège - De 9h00 à 12h00
Contact : 05 55 72 37 87

Mercredi 18

Concert des élèves de l'école intercommunale de musique et de danse
A l'EPHAD. Dès 14h00. Entrée libre.
Contact : 05 55 72 39 80

Les Histoires du mercredi

Lecture de contes pour enfants. A partir de 3 ans.
Médiathèque - De 15h30 à 16h30
Contact : 05 55 72 31 47

Samedi 21

Bar à jeux
Proposé par l'association Chambouloutou.
Cafétéria Festodine (79 av. Carnot) - 20h00
Contact : 06 84 48 42 12

Randonnée à vélo 90 km

Départ parking du vieux lavoir à 13h45

Journée multisports

Organisée par Handisport 19.
Ensemble sportif, rue du Stade

Samedi 21 et dimanche 22

6^e Criterium International de Paracyclisme des Monédières

Organisé par Les Monédières Handicap
Corrèze (19800)

Mercredi 25

Spectacle "Chiqui Chiqui riqui riqui miaou miaou !"
Spectacle pour enfant (à partir de 3 ans) de Victor Cova
Correa, donné dans le cadre du 15^e festival
Coquelicot.
Médiathèque - 15h00
Contact : 05 55 72 31 47

Judi 26

Théâtre "Ils se marièrent et eurent beaucoup d'emmerdes..."
Proposé par le service Culture
Centre culturel - 20h30
Contact : 05 55 72 41 36

Samedi 28

Randonnée à vélo 93 km
Départ parking du vieux lavoir à 13h45

Dimanche 29

Ciné-concert "Piano et Cinéma"
Organisé par l'Ecole intercommunale de musique et de danse
Le Carnot - 17h00
Contact : 05 55 72 39 80

Juin

Mercredi 1^{er}

Conférence "Les prêtres Filleuls en Limousin" par J.L. Lemaître.
Dans le cadre de l'exposition "L'Eglise en Bas-Limousin au Moyen-âge" organisée par les Archives départementales et proposée par le musée d'Ussel.
Centre Culturel - 20h00
Contact : 05 55 72 54 69

Samedi 4

Championnats régionaux individuels
Organisés par l'UAC.
Stade R.Leniaud - 10h00-18h00
Contact : usselac@wanadoo.fr

Bar à jeux

Proposé par l'association Chambouloutou.
Cafétéria Festodine (79 av. Carnot) - 20h00
Contact : 06 84 48 42 12

Samedi 4 et dimanche 5

"Rendez-vous aux jardins"
Proposé par M. et Mme Caraminot
Rue du Puy de la Ganille - de 9h00 à 19h00
Contact : 05 55 72 37 87

Dimanche 5

Concours complet d'équitation
Championnat départemental poney et cheval
Organisé par l'association Ussel Equitation
Centre équestre municipal - Ponty - Toute la journée
Contacts : 05 55 96 15 87 / 06 86 91 20 04

Du samedi 11 au lundi 13

Journée portes ouvertes à l'aérodrome Thalamy
Organisée par l'Aéroclub d'Ussel
Contact : 05 55 72 18 57

Dimanche 12

Challenge Brette de Rugby
Organisé par l'USU et l'école de rugby
Stade R.Leniaud - Dès 8h00
Contact : 06 65 41 26 26

Vendredi 17

Spectacle de Danse
Organisé par l'école intercommunale de musique et de danse
Salle Polyvalente - 20h30
Contact : 05 55 72 39 80

Samedi 18

Bar à jeux
Election du jeu préféré du printemps et tournoi sur le jeu préféré de l'hiver
Proposé par l'association Chambouloutou.
Cafétéria Festodine (79 av. Carnot) - 20h00
Contact : 06 84 48 42 12

Dimanche 19

Concert avec la chorale de Confolens (Charente)
Dans le cadre de la Fête de la musique
Proposé par Cantate 19
Eglise Saint-Martin - 17h00
Contact : 05 55 72 98 91

Concours de saut d'obstacles

Organisé par l'association Ussel Equitation
Centre équestre municipal - Ponty - Toute la journée
Contacts : 05 55 96 15 87 / 06 86 91 20 04

Mardi 21

Fête de la Musique - Concert pop-rock groupe "Diezel"
Proposé par le service culturel
Place de la République - 21h00
Avec également la participation de Cantate 19, l'école intercommunale de musique et de danse, les Compagnons de la joie au village, Ussel Country, La chorale des gorges de Haute-Dordogne, la Lyre Usselloise.

Mercredi 22

Les Histoires du mercredi
Lecture de contes pour enfants. A partir de 3 ans.
Médiathèque - de 15h30 à 17h30
Contact : 05 55 72 31 47

Dimanche 26

Journée des Sports-nature de Ponty (voir ci-dessous)

2^e édition
de la Journée Sports-Nature
26 juin 2011

Le succès rencontré par la Journée Sports-Nature en 2010, a conforté la municipalité qui organisera donc la deuxième édition de cette journée placée sous le signe du sport et de la famille le 26 juin à



Ponty. Au programme :

- Matin : Raid famille multisport (bike-and-run, canoé, course d'orientation, etc...);
- Au cours du raid, des équipes de 2 à 4 personnes s'affrontent dans plusieurs sports. Pour le bike-and-run, se munir d'un VTT pour 2 personnes. Les inscriptions se font sur place dès 9h00.
- L'après-midi : Initiation et découverte de différentes activités sportives de pleine nature.

La participation à cette journée est libre et gratuite. Venez nombreux !

Des cours d'occitan seront donnés au Printemps au musée

“Nous nous attachons à étoffer les offres au fil des saisons afin que notre musée soit le plus atrayant et le plus vivant possible” explique Claudine Boutouyrie, adjointe en charge de la Culture ; une volonté que traduit la nouveauté du musée : les cours d'occitan qui ont débuté le 9 avril. Ceux-ci s'adressent aussi bien aux débutants qu'aux personnes parlant la langue. Ils seront assurés par Jean-Pierre Lacombe, un auteur d'expression occitane, originaire de la région et récompensé par le prestigieux prix Jaufré-Rudel 2010 pour son recueil de poèmes en Occitan “Lo Dever del Vaure”. Une opportunité pour chacun de partager un moment alliant la découverte à l'enrichissement.



La saison du musée du Pays d'Ussel débute le samedi 14 mai, l'occasion de (re)visiter ce lieu qui a ouvert ses portes en 1976. Consacré aux arts, métiers et traditions qui font le patrimoine du Pays d'Ussel, il a été inspiré par le musée des arts et traditions de Paris. C'est Jean-Loup

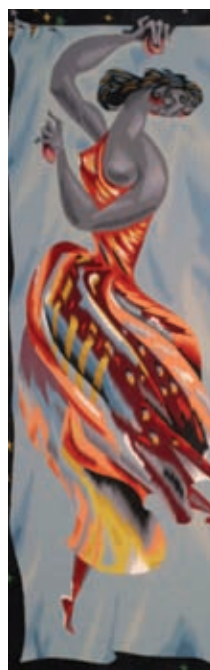
Lemaître, conservateur honoraire du musée, qui, grâce à ses recherches, a constitué les collections initiales.

Le musée est installé sur 4 pôles : l'Hôtel Bonnot de Bay, la Chapelle des Pénitents, l'Imprimerie, et la maison Moncourier-Beauregard, il possède une importante bibliothèque documentaire et patrimoniale.

Il abrite notamment des objets artisanaux qui témoignent des métiers traditionnels d'antan du Pays d'Ussel (sabotier, forgeron, modiste, tisserand ou encore les métiers autour de la paille et du bois), des collections d'art et d'ethnographie religieuse, mais aussi de très belles tapisseries marchaises venues d'Aubusson et de Felletin.

Depuis plusieurs années, de nombreuses manifestations et expositions ont eu lieu et

continueront tout au long de la saison. Elisabeth Dravet, la directrice ne cache pas sa satisfaction : « la veillée des contes d'hiver a eu un réel succès, avec ses quelques 60 auditeurs. Cette soirée s'attachait à mettre en relation différentes cultures, présentes sur le territoire Ussellois et s'adressait aux petits comme aux grands. Une expérience que nous devrions renouveler prochainement. »



Une méthode de conservation : La numérisation du livre de Peyre de Bonetos



La numérisation permet une large diffusion du livre d'heures de Peyre de Bonetos, datant du XIV^e siècle, sans en compromettre la conservation.

Chaque livre d'heures est unique et manuscrit. C'est un livre de prières destiné aux laïcs. Il peut être considéré comme un objet de luxe car il contient de magnifiques peintures enluminées.

La numérisation a permis d'avoir un document de substitution au livre d'heures qui ne pouvait pas être exposé. C'est la société bordelaise Arkhênum qui a réalisé cette numérisation. Plus tard, il sera mis sur Internet et pourra être consulté par les plus curieux d'entre nous.

La saison du musée

Les expositions

"Catherine Chaux", femme lithographe

Du 3 au 13 mai : du mardi au samedi de 14h00 à 17h30 ; du 14 mai au 29 mai : ouvert tous les jours de 14h00 à 18h00.

"A la manière de Niki de Saint Phalle"

Du 3 au 13 mai : mardi au samedi de 14h00 à 17h30 ; du 14 mai au 29 mai : ouvert tous les jours de 14h00 à 18h00.

14 mai : La Nuit des Musées

Visite commentée en occitan : le quotidien des femmes au musée (20h).

Visite Guidée : Exposition de Catherine Chaux, à l'Imprimerie (22h).

"L'Eglise dans le Bas Limousin au Moyen Age" - Chapelle des Pénitents.

Du 1^{er} au 30 juin. Tous les jours de 14h00 à 18h00.

"Travaux lithographiques des élèves du collège d'Ussel" - Atelier de lithographie

Du 24 au 30 juin. Tous les jours de 14h00 à 18h00.

"125 ans Du kirsch Labounoux à la Gentiane SALERS" - Galerie d'exposition

Du 8 juin au 15 août. Tous les jours de 14h00 à 18h00.

"Les moulins dans le canton d'Ussel"

Chapelle des Pénitents
Du 13 juillet au 30 septembre. Tous les jours de 14h00 à 18h00.

"Oeuvres lithographiées d'Edgar Winkelman" - Galerie d'exposition

Du 18 août au 27 septembre. Tous les jours de 14h00 à 18h00.

17-18 septembre : Journées du Patrimoine

Artothèque Fac Lim - Collection en mouvement. Abstraits 2 - Galerie d'exposition

Du 1^{er} au 29 octobre - du mardi au samedi de 14 h00 à 17h30.

Les cours

Cours d'occitan au musée : 9 et 16 avril / 7 et 21 mai 14h-15h30 et 15h30-17h - Salle « Trobar ».

Stages de lithographie avec Patrick Sauvât Du 11 juillet au 16 septembre - Atelier de lithographie.

⇒ Contacts / Horaires

Musée du Pays d'Ussel - 12 rue Michelet à Ussel - Conservation : 05 55 72 54 69
Accueil : 05 55 72 40 73 - musee@ussel19.fr - Entrée gratuite
Du 14 mai au 30 septembre 2011 : Ouvert tous les jours de 14h00 à 18h00
Visite guidée tous les mercredis à 14h30 ou sur rendez-vous pour les groupes.

THEME NATIONAL :
« SPORT & HANDICAP »

RENDEZ-VOUS A PARIS LE 15 JUN 2011



Se bouger
et ne rien lâcher...



Civisme

Jeunesse

Citoyenneté

Solidarité

Sport

Lieu : **USSEL**
Ensemble sportif
Date : **18 Mai 2011**
Heure : .. **de 9h00 à 17h30**

Plus d'informations

sur votre blog ville :

www.city-raid-andros.org



INSCRIPTIONS : 05 55 46 54 50